



CHARTRE DU JEUNE CONSEILLER

2023 - 2025

Si je suis élu(e) au Conseil Municipal des Enfants (CME) d'Eyjeaux, je m'engage pendant mon mandat à :

- **Etre le relais d'information** entre le CME et mes camarades, connaître les préoccupations des enfants à l'école, dans la commune, dans les associations, à l'accueil de loisirs.
- **Proposer des projets et m'investir** dans ces derniers lorsqu'ils sont réalisables jusqu'à leurs termes.
- **Assister aux réunions** de commissions et séances plénières.
À noter : il n'y a pas de séance de travail pendant les vacances scolaires.
- **Respecter et suivre** les décisions prises à la majorité des voix.
- **Etre tolérant, honnête et respectueux** envers les autres élus, les membres du CME et toute autre personne.
- **Etre attentif et défendre mes idées** dans une attitude citoyenne et responsable.
- **Assister et participer aux évènements**, manifestations de la commune selon mes disponibilités.
- **Avertir l'adulte référent** en cas d'impossibilité d'assister à une commission de travail ou séance plénière, à une manifestation du CME, etc ...
à la mairie au 05 55 00 27 81.
- **Remettre une lettre** de démission si je décide de quitter mes fonctions de conseiller.

Nom et Prénom du jeune conseiller

Fait à Eyjeaux, le

Signature du jeune conseiller

précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature du représentant légal

précédée de la mention "lu et approuvé »